

FÊTES DE FIN D'ANNÉE PAISIBLES ET RESPONSABLES :

Le gouvernement veille au grain

#6



Magnan Libéré

Hebdomadaire togolais satirique d'informations et d'analyse / 19^e année



N°820 du 31 décembre 2025 - Prix 250 CFA

Voltic
28 NOV 14 DEC 2025 FoIRE INTERNATIONALE DE LOME
Foire de toutes les opportunités

Retrouvez Voltic au Pavillon OTI PRIVILÈGE du 28 nov. au 14 déc. 2025

Ne dites plus eau, dites Voltic

Voltic Togo ISO 9001 PRE DU RÔTISSEUR

L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Eau

SÉCHERESSE PRÉCOCE DANS LA RÉGION DE LA KARA

Un phénomène climatique exceptionnel : Des solutions (...) envisagées

#5



Social

TRANSFERTS MONÉTAIRES : Les précisions rassurantes du gouvernement

#6



Sport

EPERVIERS DU TOGO : La FTF met fin au contrat de Nibombé Daré et de son staff technique

#7



L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT ADOPTENT LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE 2025 ET LA LOI DE FINANCES 2026

Le Togo met le cap sur 2026 avec des ambitions mesurées

#3



Les trois grandes priorités du budget 2026

OTR
OFFICE TOGOLOIS DES RECETTES

-20%

sur le dédouanement des véhicules d'occasion prorogé jusqu'au 20 décembre 2025

Mesure de dépréciation de 20% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge

8201

POUR TOUTES INFORMATIONS

Carnet**Le point des activités**

Les sénateurs adoptent le budget : Le mardi 23 décembre 2025 à Lomé, le projet de loi de finances pour l'exercice 2026. Le budget voté s'équilibre en ressources et en dépenses à 2751,5 milliards FCFA, un montant identique à celui précédemment adopté par l'Assemblée nationale. Par rapport au projet initial présenté par l'exécutif, qui tablait sur 2740,5 milliards FCFA, la loi de finances enregistre une hausse de près de 11 milliards FCFA. Comparé au collectif budgétaire de 2025, évalué à 2436 milliards FCFA, le budget 2026 affiche une progression de 12,93 %. Selon le Sénat, cette augmentation traduit la volonté des pouvoirs publics de soutenir la croissance économique et la stabilité macroéconomique, de placer l'être humain au cœur des priorités nationales et de consolider les acquis sociaux en faveur d'un développement plus inclusif et durable.

La mobilisation des recettes fiscales poursuit sa dynamique : Portée par les actions de l'Office Togolais des Recettes (OTR), la collecte affiche des performances en hausse, confirmant le renforcement de la gouvernance fiscale ces dernières années. Selon la Direction générale des finances et du budget, les recettes mobilisées à l'issue du troisième trimestre 2025 sont estimées à 830,52 milliards de Fcfa, contre 786,32 à la même période en 2024, soit une progression de 5,6 %. Ce niveau représente 68,73 % de l'objectif annuel fixé. Cette performance s'explique principalement par la hausse des droits de douane (+6,46 %), de l'impôt sur les sociétés (+9,75 %), ainsi que par l'instauration de la taxe sur les entreprises de télécommunications, qui a élargi les sources de recettes.

Mission médico-chirurgicale foraine humanitaire gratuite : La dernière mission médico-chirurgicale foraine humanitaire gratuite de l'année 2025 de l'ONG AIMES-AFRIQUE s'est tenue avec succès dans la préfecture des Lacs, précisément au CHP d'Aného, du 8 au 13 décembre 2025, après les étapes des Savanes (Mango) et de la Kara (Bassar). Cette mission d'envergure a été marquée par la visite et la participation d'étudiants doctorants en santé globale de l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) de Genève. Les doctorants ont pu s'imprégner des réalités de terrain des interventions chirurgicales et apprécier l'expertise reconnue des équipes d'AIMES-AFRIQUE, une organisation capable de prendre en charge entre 75 et 90 patients par jour.

Opération Kélougou : Le gouvernement togolais renforce le dispositif sécuritaire à l'approche des fêtes de fin d'année. Dans ce sens, le ministre de la sécurité, Calixte Madjouba a lancé lundi à Lomé l'opération Kélougou 2. L'objectif est d'assurer aux populations la sécurité optimale pendant cette période festive. La rencontre a enregistré la présence du Colonel Hodabalo Awaté, ministre de l'administration territoriale, de Yawa Kouigan, ministre de la communication, du gouverneur du District autonome du Grand Lomé (DAGL), Zouréatou Kassa-Traoré et des hauts responsables civils et militaires.

L'opération Kélougou a été lancée pour la première fois à la fin de l'année 2024. Elle se veut être un cadre structurant de la stratégie sécuritaire nationale.

LA COMMUNAUTÉ TEM D'ASSOLI CÉLÈBRE SON PATRIMOINE CULTUREL Kamaka, un puissant vecteur de renforcement de la cohésion et de la solidarité entre les filles et fils de la localité

Les communautés Tem de la préfecture d'Assoli, ont renoué le 20 Décembre 2025 avec l'un des temps forts de leur patrimoine culturel à l'occasion de la célébration de Kamaka, leur fête traditionnelle emblématique. L'apothéose des festivités s'est tenue à Bafilo, dans une atmosphère empreinte de solennité et de ferveur populaire.

La cérémonie a enregistré la présence de plusieurs autorités administratives et politiques, notamment le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac Tchiakpe, représentant le Président du Conseil, témoignant ainsi de l'intérêt des pouvoirs publics pour la valorisation des traditions locales.

Au-delà des réjouissances, Kamaka s'est imposée comme un cadre d'échanges et de réflexion collective autour des défis de développement de la préfecture. Rites ancestraux, danses folkloriques, expressions ar-

tistiques et moments de communion ont rythmé cette célébration, traduisant la vitalité culturelle du peuple Tem.

Observée chaque troisième semaine du mois de décembre, la fête de Kamaka demeure un rendez-vous majeur pour les communautés Tem d'Assoli.

Elle incarne à la fois un hommage rendu aux ancêtres, un levier de transmission des valeurs culturelles et un puissant vecteur de renforcement de la cohésion et de la solidarité entre les filles et fils de la localité.



1^{ère} ÉDITION DE LA FOIRE FOCEAD À ADÉTIKOPÉ (AGOE-NYIVÉ 6) Echanges commerciaux et promotion de l'entrepreneuriat local cœur des activités

Depuis le 20 décembre, le site de l'EPP Adetikopé centre s'est métamorphosé en un dynamique centre d'activités grâce au lancement de la Foire Commerciale et Entrepreneuriale (FOCEAD). Cet événement d'envergure, qui se poursuit avec succès, offre une plateforme dynamique aux exposants de divers secteurs pour présenter leurs produits et services.



Le 23 décembre 2025, l'ouverture officielle de la première édition de FOCEAD s'est déroulée dans une atmosphère célébratoire sur le site de l'EPP Adetikopé centre, situé dans la commune d'Agoo-Nyivé

6. Cette cérémonie a rassemblé des personnalités locales, des exposants et de nombreux dignitaires, parmi lesquels le chef Canton d'Adetikopé, Togbui ASSIMADI Wodenou. La FOCEAD élaborera une vision partagée,

encourage les transactions économiques et valorise les produits de proximité.

Le Secrétaire général de la préfecture d'Agoo-Nyivé Mr. Anku DOSSAVI, représentant le préfet, dans son intervention, a remercié le gouvernement togolais à l'occasion de l'environnement propice à l'entrepreneuriat « Que chaque passage à cette foire, soit non seulement un acte d'assaut, mais aussi un moment de convivialité, de fraternité, de solidarité et de partage. Je voudrais exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette foire ». Cette cérémonie a également permis aux responsables de souligner l'importance de la sensibilisation aux actions civiques dans le but d'améliorer la propriété de la commune. « Au-delà des actions prévues dans le plan, c'est aussi une opportunité pour nous d'éveiller la conscience de la jeunesse sur les comportements civiques, notamment en matière de propriété. » « Parce que toutes les

municipalités actuelles sont touchées par l'insalubrité », a laissé entendre M. Balandina TETEN, Co-promoteur et porte-parole du comité d'organisation. Il a aussi salué la participation importante du personnel de cette commune, dirigé par le Colonel SONGOÏ, et assure que l'organisation de la prochaine édition sera encore meilleure. Il encourage toutes les parties concernées ainsi que les autorités à soutenir cette initiative. Les visiteurs sont invités à découvrir une multitude de stands, allant de l'artisanat local aux innovations entrepreneuriales, en passant par les produits agricoles et manufacturés. L'ambiance festive est également assurée par la présence d'artistes talentueux qui se relaient pour animer la foire, créant une atmosphère conviviale et divertissante pour tous les âges.

La FOCEAD se positionne ainsi comme un carrefour essentiel pour les échanges commerciaux, la promotion de l'entrepreneuriat local et la valorisation de la culture, faisant de l'EPP Adetikopé centre le lieu de rendez-vous incontournable en cette période de fin d'année.

Tata Sylvie

Le CPJ2DH verse au débat la Loi n° 2016-006 du 30 mars

La liberté d'accès à l'information et à la documentation publique retient l'attention du jeune Comité de Protection des Journalistes et des Défenseurs des Droits Humains (CPJ2DH) au Togo.

Lundi 29 décembre 2025, cette nouvelle entité a versé au débat, à travers une rencontre d'échange qui a réuni des acteurs des médias, ceux des institutions et ceux des Défenseurs des droits humains, autour de la Loi n° 2016-006 du 30 mars sur l'accès à l'information et à la documentation officielle au Togo.

Adoptée le 5 mai 2017 par décret d'application en conseil des ministres, la Loi n° 2016-006 représente un engagement démocratique du Togo envers la transparence administrative. Elle est le fondement d'une admi-

nistration moderne, responsable et transparente, au service des citoyens et de la liberté de presse.

Le gouvernement togolais, en adoptant ce décret portant modalités d'application de cette Loi veut, de ce fait, pallier aux insuffisances liées à la liberté d'accès à l'information et à la documentation au Togo. Cette rencontre d'échange portée par le CPJ2DH, déjà très actif sur les questions de protection et de défense des droits de l'homme au Togo a permis de revenir sur certains aspects de cette Loi, de mieux comprendre ses dispositions et de dégager la responsabilité qui revient aux

journalistes et aux défenseurs des droits humains au Togo vis-à-vis de la Loi.

Trois communications ont marqué cette parenthèse notamment sur « l'accès à l'information », « le rôle de la Médiation en cas de litige ou non-réponse des institutions » et la « les obstacles et entraves à la loi d'accès à l'information et à la documentation publique ». Un débat général a sanctionné cet exercice.

En clair, au Togo, le droit à l'information est principalement régi par la loi n° 2016-006 du 30 mars 2016 portant liberté d'accès à l'information et à la documentation publiques, complétée par son décret d'application n° 2017-104/PR et la loi sur la protection des données personnelles (2019). Cette loi garantit à tous (per-

sonnes physiques/morales) le droit d'accéder aux documents publics, prévoit des délais de réponse (15 jours pour journalistes/chercheurs), des procédures de recours en cas de refus, et impose des sanctions pour les agents publics qui y font obstacle, tout en protégeant la sécurité nationale, le secret des délibérations et la vie privée.

Officiellement lancé le 14 novembre 2025, dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias, et protéger les défenseurs des droits de l'homme au Togo », il s'agit pour le Comité de Protection des Journalistes et des Défenseurs des Droits Humains (CPJ2DH) de réchauffer les réflexions autour de cette disparition.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT ADOPTENT LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE 2025 ET LA LOI DE FINANCES 2026

Le Togo met le cap sur 2026 avec des ambitions mesurées

Les trois grandes priorités du budget 2026

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté à une quasi-unanimité le collectif budgétaire 2025 et la Loi de finances 2026, à l'issue de 43 jours de travaux parlementaires intenses. Ces votes traduisent un large consensus autour des priorités économiques et sociales du pays.



Les présidents des deux Chambres ainsi que les commissions des finances et du développement économique ont été salués pour la qualité des débats, le respect des délais constitutionnels et la rigueur des travaux. La forte mobilisation des députés et sénateurs a également été soulignée comme une preuve de leur sens élevé du devoir républicain. Entre 2020 et 2025, le budget de l'État est passé de 1 466 à 2 436 milliards de FCFA, soit une hausse de 66 %, permettant la réalisation de projets structurants : routes, infrastructures énergétiques, écoles, hôpitaux, digitalisation des services publics et programmes sociaux au

profit des populations vulnérables. Pour 2025, la loi de finances rectificative s'équilibre à 2 436 milliards de FCFA, avec une croissance attendue de 6,2 % et une inflation maîtrisée à 0,9 %. En 2026, le budget s'établit à 2 751,5 milliards de FCFA, en hausse de 14,8 %, avec une croissance projetée à 6,5 %.

Le budget 2026 repose sur trois grandes priorités :

- l'inclusion sociale et le développement du capital humain (48 %),
- la transformation économique (29 %),
- le renforcement de l'État, de la sécurité et de la gouvernance (23 %).

Plusieurs innovations fiscales ont été

introduites, notamment l'exonération de TVA sur certains produits locaux, des mesures en faveur des jeunes et des femmes entrepreneurs, ainsi qu'un crédit d'impôt pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Le gouvernement a réaffirmé son engagement en faveur d'une gouvernance budgétaire transparente et orientée vers les résultats, appelant à une action collective pour tenir les promesses faites aux populations.

En rappel, les députés avaient adopté le 22 décembre 2025 à la majorité absolue, le projet de loi de finances rectificative, exercice 2025. C'était au cours de la quatrième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année au palais de la représentation nationale. La séance a été présidée par Prof. Komi Selom Klassou, Président de l'Assemblée nationale, en présence des commissaires du gouvernement, Essowé Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget, et Gilbert Bawara, ministre des Relations avec le Parlement et les Institutions. Le projet de loi de finances rectificative, exercice 2025, approuvé par la représentation nationale, est projeté à 2 436 milliards de francs CFA en charges et en ressources contre 2 396,6 milliards de

francs CFA dans la loi de finances initiale, soit une augmentation de 39,4 milliards de francs CFA.

Le projet de loi de finances rectificative, exercice 2025, est élaboré dans le respect des principes de sincérité budgétaire et de transparence dans la gestion des finances publiques édictés par les dispositions de la loi organique relative aux lois de finances du 27 juin 2014 en ses articles 5, 47 et 48. A entendre le gouvernement, il repose sur trois raisons principales. La première concerne la réduction des crédits non consommés. Certains projets n'ayant pas été achevés, il est apparu nécessaire de revoir à la baisse les dotations correspondantes afin de garantir la sincérité du budget. La deuxième raison tient à la prise en compte de nouveaux besoins urgents, notamment en matière de sécurité. La réduction des crédits non utilisés a ainsi permis de dégager des marges budgétaires pour renforcer le financement de secteurs jugés prioritaires, en particulier celui de la sécurité. La troisième raison relève du respect des exigences prévues par la loi organique relative aux lois de finances. Dans un souci de transparence et de sincérité budgétaire, le gouvernement était tenu de présenter une loi de finances rectifi-

cative afin de tenir compte des évolutions intervenues en cours d'exécution.

S'agissant des principaux indicateurs de ce projet de loi de finances rectificative, le taux de pression fiscale est fixé à 14,7 %. Le ratio masse salariale/recettes fiscales s'établit à 34,6 %. Ce collectif budgétaire a également contribué à la maîtrise de la dette publique, dont le niveau demeure inférieur à la norme communautaire de 70 % du produit intérieur brut. Le taux de croissance est projeté à 6,2 %. Le budget rectificatif voté respecte ainsi les critères en vigueur en matière d'endettement. En définitive, le collectif budgétaire 2025, à l'instar de la loi de finances initiale, renforce la priorité donnée aux dépenses sociales qui absorbent 50,8 % des dépenses budgétaires, soit 679,8 milliards de francs contre 49,6 %, soit 659,3 milliards de francs dans la loi initiale.

Après cette étape de l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances rectificative, exercice 2025 a été envoyé au Sénat qui l'a finalement adopté et renvoyé à l'Assemblée nationale pour son adoption définitive.

T.B.

LOI DE FINANCE

Le Togo met le cap sur 2026 avec des ambitions mesurées

L'avenir du Togo ne rime pas avec attente, mais anticipation. L'année 2025 achevée, l'action publique se projette vers 2026 avec une ambition : faire du budget de l'État un véritable levier de bien-être collectif, de justice sociale et de croissance partagée. Loin d'un simple exercice comptable, la loi de finances se dessine comme un pacte de solidarité entre la nation et ses citoyens.



Le projet budgétaire pour 2026 place résolument l'humain au centre des priorités. Dans un contexte mondial encore marqué par des incertitudes économiques, le Togo fait le choix de protéger les plus vulnérables tout en consolidant les bases de la résilience nationale. Santé, éducation, protection sociale, accès à l'eau potable et à l'électricité figurent parmi les secteurs qui concentrent les efforts financiers les plus significatifs.

La poursuite de l'assurance maladie universelle, avec l'intégration progressive de nouvelles couches sociales, illustre cette volonté de bâtir une société plus équitable. Le budget 2026 entend ainsi renforcer

la couverture sanitaire, réduire les restes à charge et garantir à chaque Togolais un accès digne aux soins essentiels.

Chiffres dévoilés

Le 17 décembre 2025, le Conseil des ministres a examiné et adopté le projet de loi de finances rectificative, exercice 2025. Ce projet de loi nécessitait une « actualisation des prévisions budgétaires initiales afin de garantir la sincérité et la transparence dans la gestion des finances publiques », précise le gouvernement.

Les recettes budgétaires sont donc révisées à 1 472 milliards de francs CFA. Elles sont donc en baisse de 1

% par rapport à la loi de finances initiale. S'agissant des dépenses, elles sont portées à 1 717,1 milliards de francs CFA, en hausse de 2,3 %. Ainsi, le budget rectifié s'équilibre à 2 436 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 1,6 %.

Pour 2026, comme adopté le 9 décembre 2025 par les députés, le budget est arrêté à 2 751 milliards de francs CFA, ce qui traduit une hausse supérieure à 10 %, comparé à 2025. L'État prévoit donc une croissance de 6,5 % pour 2026, au-dessus donc des perspectives dans l'espace Uemoa et Cedeao.

Les dépenses à consacrer à la santé, à l'éducation et à la protection

sociale représentent près de 48 % du budget total. La part dédiée à la transformation économique bondit de 29,3 %, une aubaine de développement pour les secteurs porteurs tels que l'agriculture, l'industrie, le numérique...

Une solidarité traduite en investissements

La solidarité budgétaire au Togo se matérialisera dans la nouvelle année par des investissements structurants destinés à améliorer durablement les conditions de vie. Routes, infrastructures scolaires et sanitaires continueront de bénéficier d'allocations substantielles afin de réduire les dis-

parités territoriales. En investissant dans les zones rurales comme dans les centres urbains, l'État affirme une vision équilibrée du progrès. Chaque territoire est appelé à devenir un espace d'opportunités et non un angle mort des politiques publiques.

Le budget 2026 s'inscrit également dans une dynamique de gouvernance renouvelée. Ainsi se dessine un avenir où le budget devient plus qu'un document financier : un instrument de confiance, un outil de justice et une promesse tenue envers la nation.

L.R.

OTR : 830 milliards FCFA collectés à fin septembre 2025

Ce montant, qui correspond à un taux de mobilisation de 68,73 % par rapport aux 1208 milliards FCFA attendus à la fin de l'année, dégage une tendance haussière (5,6 %), comparativement aux neuf premiers mois de l'année dernière (786,32 milliards FCFA mobilisés de janvier à septembre 2024).

Ces résultats, qui se situent dans la dynamique observée ces dernières années, s'expliquent principalement par la progression des impôts et taxes, portée notamment par l'Impôt sur les sociétés (IS). Celui-ci enregistre une hausse de 9,75 % pour atteindre 127,24 milliards FCFA. Dans le

même temps, les droits de douane ont progressé de 6,46 %, pour s'établir à 141,3 milliards FCFA. L'amélioration des recettes est également liée à l'instauration de la Taxe sur les entreprises de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TETTIC), qui a permis de

mobiliser plus de 5 milliards FCFA au cours des neuf premiers mois de l'année.

Pour parvenir à ces performances, l'Office togolais des recettes a renforcé la fiscalisation des particuliers, élargi l'assiette fiscale aux plateformes numériques et intensifié la lutte contre la fraude douanière et la contrebande. Ces actions s'inscrivent par ailleurs dans le cadre de la nouvelle gouvernance issue de la loi modificative adoptée en 2025, qui vise à améliorer l'efficacité et la transparence de la mobilisation des ressources publiques.

Notons que l'Office prévoit de se doter d'un plan stratégique 2026-2030, qui doit définir ses grandes orientations pour les prochaines années.

7 CHOSES A SAVOIR SUR LES IMPOTS

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

A smiling man in a white shirt and tie stands in front of a blue background featuring the OTR logo and various icons related to finance and administration.

2 Les différents types d'impôts

Il existe plusieurs types d'impôts. En voici quelques exemples :



Impôt sur les revenus : payé sur le salaire ou les bénéfices



TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) : Pour tout achat, la TVA est incluse dans le prix



Taxe foncière : sur les terrains ou les bâtiments.



Impôt sur les sociétés : payé par les entreprises.



Tous ces impôts participent au fonctionnement de l'Etat. Leur instauration, leur calcul, leur perception et leur contrôle sont encadrés par le Code Général des Impôts et la Loi des Finances votés à l'Assemblée Nationale.

4 Qui collecte les impôts ?

L'Office Togolais des Recettes (OTR) est une institution publique créée pour assurer la collecte efficace des impôts et taxes au Togo.



L'OTR a pour missions principales :

- la mobilisation des ressources fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- la modernisation des services fiscaux et
- la promotion du civisme fiscal.

Son objectif est d'assurer une collecte transparente, équitable et de contribuer au développement socio-économique du Togo.



6 Pourquoi payer ses impôts ?

Les impôts sont utilisés pour financer les dépenses publiques, notamment dans :



Salaires des enseignants, construction d'écoles, fournitures pédagogiques



Construction de routes, ponts, écoles, hôpitaux, réseaux d'eau et d'électricité



Fonctionnement des ministères, préfectures, mairies, gestion des déchets, reboisement, protection des ressources naturelles



Assurance maladie universelle, équipements médicaux, hôpitaux publics, salaires du personnel soignant



Maintien de l'ordre, protection des citoyens, lutte contre la criminalité, défense du territoire, sécurité aux frontières, soutien en cas de crise.



Musées, bibliothèques, centres culturels, festivals, stades, terrains de jeux, soutien aux fédérations sportives, maisons des jeunes.

7 Comment avoir les vraies informations sur les impôts ?

Désormais contactez notre centre de contacts

8201

Une équipe dédiée répond à vos demandes de renseignements et d'informations.

Lundi - vendredi | 07h - 19h



ou scannez le QR code pour accéder à notre portail web



SÉCHERESSE PRÉCOCE DANS LA RÉGION DE LA KARA

Un phénomène climatique exceptionnel: Des solutions (...) envisagées

La région septentrionale du Togo connaît, depuis le début de l'année, une faible pluviométrie inhabituelle, directement liée aux effets du changement climatique. Cette situation a entraîné des perturbations hydrologiques majeures, caractérisées notamment par un rechargeement insuffisant des nappes phréatiques et des réservoirs naturels d'eau.



Le déficit pluviométrique observé, particulièrement marqué au mois de septembre, a favorisé une installation précoce de la saison sèche, provoquant l'assèchement progressif de plusieurs sources alternatives d'eau. Cette conjoncture climatique exceptionnelle accentue les tensions sur l'approvisionnement en eau potable, notamment dans certains quartiers de la ville de Kara et de ses environs.

Un impact significatif sur la principale ressource en eau potable

Mis en service en 1979, le barrage de la Kozah constitue la principale source d'alimentation en eau potable des préfectures de la Kozah, de la Doufelgou et de la Binah. Historiquement, cet ouvrage a toujours bénéficié de conditions pluviométriques favorables, permettant un niveau de remplissage optimal, souvent supérieur à sa cote normale, avec écoulement des eaux excédentaires. À la sortie de la saison pluvieuse de cette année, le niveau d'eau du barrage s'établit légèrement en dessous de 8 mètres, contre 16 mètres à la même période en 2024. Il s'agit d'un niveau historiquement bas, jamais enregistré depuis la construction de l'ouvrage.

Cette baisse exceptionnelle du niveau d'eau a entraîné une réduction significative de la capacité de production, estimée à environ 40 %, soit une production journalière de 4 500 m³ contre 11 000 m³ habituellement. À cette contrainte structurelle s'ajoutent d'autres facteurs aggravants, notamment :

- L'évaporation accrue liée aux températures élevées,

- La croissance démographique rapide de la région,
- L'assèchement progressif des sources alternatives, exerçant une pression supplémentaire sur le barrage de la Kozah.

Une réponse anticipative et structurée du Gouvernement

Face aux premiers signes de tension sur la desserte en eau potable dans les centres urbains du nord du pays, le Gouvernement togolais, en collaboration avec les acteurs du secteur de l'eau, a engagé des mesures urgentes et préventives, articulées autour de deux axes majeurs : Récupération et valorisation de forages existants

Une première phase de travaux porte

sur la récupération de 50 forages

équipés de pompes à motricité humaine (PMH) situés principalement dans les zones semi-urbaines de Kara, Niamtougou et Pagouda.

Les opérations consistent à :

- démonter les équipements existants,
- procéder au soufflage des forages,
- réaliser des essais de pompage afin d'évaluer leur potentiel de production,
- installer de nouvelles conduites pour le raccordement de ces ouvrages au réseau de la Société Togolaise des Eaux (TdE).

À ce jour, près de 50 % des forages ciblés, soit 25 ouvrages, ont été récupérés. Environ une douzaine de forages sont déjà raccordés au réseau de distribution, dont certains ont été aménagés en points d'eau autonomes, destinés à desservir les quartiers périphériques et les zones en altitude, moins bien couvertes par la production du barrage de la

Kozah.

Réalisation de nouveaux forages d'adduction d'eau potable

La deuxième phase du programme concerne la réalisation de 150 nouveaux forages dans les zones urbaines et semi-urbaines de Kara, Niamtougou et Pagouda, en vue de renforcer durablement l'offre en eau potable.

Les études préliminaires et la prospection géophysique ont permis d'identifier les sites favorables. Les travaux de forage ont effectivement démarré, et une quinzaine de nouveaux forages sont déjà achevés après une semaine de démarrage.

Des solutions durables à moyen et long termes

Au-delà des mesures d'urgence, le Gouvernement togolais poursuit la mise en œuvre de projets structurants d'envergure, visant à sécuriser durablement l'alimentation en eau potable de la région de la Kara. Il s'agit notamment :

- du projet de construction d'un barrage polyvalent sur le fleuve Kara, à Sarakawa ;
- de la mobilisation des ressources en eau de la cascade de Sara, à Bafilo ;
- de la construction d'un barrage assorti d'une unité de traitement compacte sur la rivière Kara ;
- la modélisation et la sectorisation du réseau pour l'amélioration de la desserte dans tous les quartiers de la ville de Kara ; et
- l'autonomisation des grandes structures consommatoires telles que le CHU, le CHR, les casernes, l'université....en les dotant de forages industriels

Ces projets s'inscrivent dans une vision intégrée et résiliente de la gestion des ressources en eau, adaptée aux défis du changement climatique.

Appel au civisme et à la responsabilité collective

La situation actuelle, largement imputable aux effets du changement climatique, appelle à une mobilisation citoyenne responsable. L'eau potable étant une ressource vitale et limitée, il est essentiel d'adopter des comportements économies, particulièrement en période de saison sèche.

À cet effet, il est recommandé d'éviter :

- tout gaspillage d'eau potable,
- l'arrosage des espaces verts,
- le lavage des véhicules,
- le remplissage des piscines.....

La population est également invitée à signaler toute fuite ou anomalie sur le réseau d'eau potable en contactant les services de la TdE via le numéro vert gratuit : 8994.

Courtes contre la montre

De l'argent pour la route !

L'office togolais des recettes (OTR) a mobilisé à fin octobre 2025, 2,7 milliards de FCFA grâce à la taxe sur les véhicules à moteur (TVM). Soit près de 12% de plus que l'année dernière sur la même période. La TVM, est un prélèvement fiscal instauré par l'État dans le cadre des réformes visant à renforcer le financement des infrastructures routières et à moderniser la mobilisation des recettes publiques. La TVM est une taxe annuelle due par les propriétaires de certains types de véhicules circulant sur le territoire. Elle est collectée par l'OTR et s'inscrit dans la politique de rationalisation et de sécurisation des recettes fiscales engagée par le Togo ces dernières années. Mise en œuvre depuis 2019, la TVM concerne notamment les motos de plus de 125 cm³, les tricycles, les véhicules utilitaires, les camions, les autobus, les gros porteurs. Le montant à payer varie selon la catégorie du véhicule. Il est compris entre 5 000 et 40 000 Fcfa par an. Dans un pays où le transport routier joue un rôle central dans l'économie, la TVM constitue un levier important pour maintenir des routes praticables et durables.

Le nouveau cadre juridique !

Le processus d'actualisation de la loi sur la liberté d'association franchit un nouveau cap. Le gouvernement a adopté lors de son dernier conseil des ministres à Lomé, un nouveau projet de loi dans ce sens. Le texte, qui avait déjà fait l'objet d'examen par l'exécutif, vise à actualiser le cadre juridique en vigueur, renforçant ainsi la sécurité juridique des associations. Il doit en outre permettre, explique le conseil, de concilier l'exercice effectif de la liberté d'association avec les exigences d'ordre public, de sécurité, de transparence et de responsabilité. Droit fondamental reconnu par la Constitution togolaise, la liberté d'association était jusque-là régie par la Loi du 1er juillet 1901, héritée du droit français et déclarée applicable au Togo en 1946. Après son vote par les députés, la nouvelle mouture devrait désormais s'arrimer aux réalités actuelles, et favoriser une meilleure articulation entre les actions des pouvoirs publics, des organisations associatives, et des partenaires au développement

Malgré les campagnes de sensibilisation !

Agba Tassa, responsable de la Division de la sécurité routière (DSR), appelle les automobilistes au respect du code de la route et des règles élémentaires de sécurité. « En période de fin d'année, on est là pour fêter, on n'est pas là pour des accidents », a-t-il confié tout en déplorant l'augmentation notable des accidents observés récemment. Mauvais état des véhicules, vitesse excessive, téléphone au volant, surcharge, les causes d'accidents sont connues. Fête de fin d'année ou non, il s'avère toutefois très difficile de sensibiliser durablement les automobilistes aux bonnes pratiques de conduite. De l'aveu même des autorités en charge de la sécurité routière, les campagnes d'information et de sensibilisation lancées depuis des décennies peinent à produire les effets escomptés. Malgré les messages répétés, les mauvais comportements persistent sur les routes, contribuant à maintenir un niveau élevé d'accidents.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récupéré N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



Besoin de VISIBILITÉ ?
FAITES-NOUS CONFIANCE !

Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

FÊTES DE FIN D'ANNÉE PAISIBLES ET RESPONSABLES : Le gouvernement veille au grain

Dans la perspective des fêtes de fin d'année, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, a présidé, le 23 décembre 2025, à son cabinet, une importante séance de travail avec les maires des communes du Grand Lomé, Madame le Gouverneur du District autonome du Grand Lomé, ainsi que les préfets du Golfe et d'Agoë-Nyivé.

I était accompagné, pour l'occasion, de ses collègues Koami Gomado, ministre délégué chargé du Développement local, et Abdoul Fahd-Fofana, ministre chargé des Sports.

Cette rencontre de concertation visait à renforcer la coordination entre les autorités centrales, déconcentrées et décentralisées face aux enjeux spécifiques liés à cette période festive, marquée par une forte affluence, des réjouissances populaires et une intensification des activités socio-économiques.

Au cours des échanges, le ministre Awaté Hodabalo a rappelé les responsabilités collectives des acteurs locaux en matière de sécurité, de salubrité publique, de protection de l'environnement et de lutte contre les nuisances sonores, afin de garantir aux populations des fêtes de fin d'année sereines, responsables et sans

incidents majeurs.

Salubrité publique : une priorité pour les collectivités territoriales

S'agissant de la salubrité, compétence essentielle des collectivités territoriales, une attention particulière a été portée à la gestion des déchets, dont la production connaît une hausse significative en cette période. Le ministre a insisté sur la nécessité de renforcer les actions de prévention, de sensibilisation des populations et de collecte régulière des ordures, en étroite collaboration avec l'Agence nationale d'assainissement et de salubrité publique (ANASAP) et le District autonome du Grand Lomé, afin de préserver la santé publique et le cadre de vie des citoyens.

Sécurité et vigilance accrues pendant les festivités

Sur le plan sécuritaire, les autorités

locales ont été invitées à intensifier leur collaboration avec les forces de défense et de sécurité, notamment dans le cadre de l'opération Keligou 2, mise en œuvre par le ministère de la Sécurité pour assurer la protection des personnes et des biens durant les festivités. L'accent a été mis sur la vigilance, la prévention et la proximité avec les populations.

Lutte contre les nuisances sonores

La problématique des nuisances sonores a également occupé une place importante dans les discussions. Les élus locaux ont été exhortés à veiller au strict respect de la réglementation interministérielle en vigueur, notamment en ce qui concerne les horaires et les niveaux sonores autorisés lors des manifestations festives. La sensibilisation des populations, des promoteurs d'événements, des lieux de culte et des établissements



recevant du public a été fortement recommandée afin de concilier réjouissances, tranquillité publique et respect du voisinage.

Sport et environnement : un éco-jogging pour clore l'année

Par ailleurs, cette séance de travail a été l'occasion pour le ministre chargé des Sports, Abdoul Fahd-Fofana, de lancer un appel à une large mobilisation autour de la dernière Journée nationale du sport de l'année, prévue pour le 27 décembre 2025. Cette journée sera marquée par une activité d'éco-jogging, initiative visant à promouvoir la pratique sportive tout en contribuant à la propreté de l'environnement, en parfaite co-

hérence avec les objectifs de développement durable.

Un appel à la mobilisation générale

Au terme des échanges, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières a invité l'ensemble des acteurs à demeurer pleinement mobilisés et engagés afin d'offrir aux populations du Grand Lomé des fêtes de fin d'année paisibles, sûres et dans un cadre de vie sain, conformément à la vision du Président du Conseil, SEM Faure Essozimna Gnassingbé.

TRANSFERTS MONÉTAIRES : Les précisions rassurantes du gouvernement

Face aux fragilités économiques qui affectent les ménages, le Togo choisit une réponse directe, humaine et structurée : les transferts monétaires. Loin d'être de simples injections d'argent, ces mécanismes s'inscrivent dans une politique sociale assumée, visant à protéger les populations vulnérables et à renforcer leur résilience.

Le contexte est tel qu'il est marqué par la hausse du coût de la vie et les chocs économiques successifs. Les transferts monétaires apparaissent donc comme un filet de sécurité essentiel. Ils permettent aux ménages bénéficiaires de faire face aux dépenses prioritaires, qu'il s'agisse de l'alimentation, de la santé, de l'éducation ou des besoins de première nécessité.

Au Togo, ces transferts ciblent en priorité les familles les plus exposées, notamment en milieu rural et

dans les zones urbaines précaires. L'approche privilégie la précision et l'équité, afin que l'aide atteigne ceux qui en ont réellement besoin, sans lourdeurs inutiles.

La nouvelle initiative grandement saluée par la population est l'opération nationale de transferts monétaires lancée le 18 décembre 2025.

Principaux détails

Selon le ministère des Finances et du Budget, 3,5 milliards de francs CFA sont accordés pour ces trans-

ferts monétaires destinés à 700 000 personnes sur l'étendue du territoire, comme l'a voulu le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

L'aide va aux populations vulnérables. Elle permettra à la cible de bénéficier d'un appui financier direct de 25 000 francs CFA par ménage. C'est donc un moyen de renforcer durablement le système de protection sociale grâce à des mécanismes numériques sécurisés, de permettre aux habitants de faire face ensemble aux défis économiques.

Les bénéficiaires, d'après les précisions faites, sont sélectionnés à l'issue d'un processus de ciblage rigoureux fondé sur l'approche du Proxy Means Test. C'est un outil d'évalua-

tion fiable qui permet d'identifier de façon objective les ménages les plus vulnérables à partir de critères socioéconomiques précis.

Il ne faut rien enlever à l'importance de cette offensive qui est attendue pour renforcer la dignité des bénéficiaires en leur permettant de faire des choix autonomes, en améliorant davantage la consommation locale et l'économie de proximité.

Ces transferts monétaires vont arriver chez les ménages par les canaux numériques sécurisés : les services de mobile money Mixx by Yas et Flooz. Cela pour garantir l'accessibilité du programme, y compris dans les zones rurales, ainsi qu'assurer une certaine transparence et une traçabilité des opérations.

Une politique sociale structurée et inclusive

Les transferts monétaires riment finalement avec l'autonomisation progressive des bénéficiaires. En donnant aux ménages la liberté de choix dans l'utilisation des ressources, l'État renforce leur capacité à décider et à s'organiser face aux aléas.

Les sommes versées circulent dans les marchés, soutiennent les petits commerces et dynamisent les activités génératrices de revenus. Au-delà de leur impact économique immédiat, les transferts monétaires jouent un rôle déterminant dans la préservation de la cohésion sociale.

En atténuant les inégalités les plus criardes, ils apaisent les tensions et renforcent le sentiment de solidarité nationale.

L.M.

INSÉCURITÉ À LOMÉ Des voleurs et braqueurs interpellés après une série d'attaques nocturnes

La Police Nationale a mis en échec plusieurs réseaux de vols à mains armées et d'agressions, dont des viols avec usage d'armes blanches, dans plusieurs quartiers des banlieues de Lomé. Les zones de Yokoè, Adétikopé, Agbalépédé et Dévégo figurent parmi les secteurs les plus touchés par ces actes criminels enregistrés ces dernières semaines.

Selon les informations communiquées lors d'un point de presse, ces infractions ont donné lieu à de nombreuses plaintes de citoyens, poussant les forces de sécurité à renforcer leurs dispositifs opérationnels, aussi bien de jour que de nuit. Ces actions, menées avec l'appui de la population, ont permis l'interpellation de la majorité des auteurs présumés.

L'un des faits les plus marquants s'est produit dans la nuit du 20 novembre 2025, aux environs de 21 heures. Une femme d'une cinquantaine d'années, de retour du travail depuis la

zone franche, avait sollicité les services d'un conducteur de taxi-moto pour la conduire à son domicile à Kagnicopé. Arrivé dans le quartier Dévégo, dans une zone peu éclairée, le conducteur a simulé une panne avant de menacer sa cliente avec un couteau. Il a ensuite abusé sexuellement de la victime et emporté son sac contenant un téléphone portable et une somme de 270 000 FCFA.

Grâce aux investigations menées, le mis en cause, un jeune Togolais de 25 ans, a été localisé, interpellé puis conduit à l'unité de police où il a reconnu les faits lors de son audition.

La nuit du 19 au 20 décembre 2025, une patrouille de police a ainsi

interpellié trois individus à Yokoè lors d'un contrôle de routine. La palpation a permis de découvrir qu'un des passagers était porteur d'un coupe-coupe. Les auditions ont révélé que le conducteur de la moto était en réalité la victime, tandis que les deux passagers, âgés de 31 et 23 ans, se préparaient à lui arracher son engin. Les suspects ont reconnu être à leur septième forfait.

Un autre cas grave est survenu le 23 décembre 2025 aux environs de 3h30. Un conducteur de taxi-moto a été attaqué derrière le lycée du 02 Février à Agbalépédé par un groupe de malfaiteurs qui l'ont agressé à coups de machette et aspergé de piment en poudre avant de lui arracher sa moto.

Alertées par les cris de la victime, la population et une patrouille de police ont permis l'interpellation de l'un des agresseurs et la saisie de leur moto. Deux complices ont toutefois réussi

à prendre la fuite avec l'engin volé. Les forces de l'ordre ont également mis au jour des vols de motos en stationnement. À Adétikopé, dans un bar, deux individus ont été interpellés après avoir dérobé une moto à l'aide d'une clé passe-partout. Une descente à leur domicile a permis de retrouver une moto volée, ainsi que des armes blanches et divers objets contondants.

Les suspects ont reconnu avoir commis plusieurs vols, les engins étant revendus à un receleur toujours en fuite.

Tous les individus interpellés seront présentés devant le Procureur de la République pour répondre de leurs actes. La Police nationale réaffirme son engagement à assurer la sécurité des personnes et des biens et appelle la population à une vigilance

Suite à la page 7

ÉPERVIERS DU TOGO : La FTF met fin au contrat de Nibombé Daré et de son staff technique

Nibombé Daré ne sera pas sur le banc de l'équipe nationale A du Togo en 2026. La fédération togolaise de football a mis fin à sa collaboration avec son sélectionneur national. Arrivé sur le banc de l'équipe nationale en 2024, après le départ de Paulo Duarte pour ramener le Togo à la CAN et au Mondial, Nibombé Daré n'a pas réussi à remplir son cahier de charges.

En un an et demi sur le banc des Eperviers du Togo, c'est un total de 2 victoires, 6 défaites et 4 nuls en 12 sorties. Un maigre bilan pour les objectifs combinés CAN 2025 et Mondial 2026 visés, et des performances biaisées. Après une évaluation interne, la fédération a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre pour les Eperviers.

« La Fédération Togolaise de Football (FTF) informe l'opinion nationale et internationale de la fin de sa collaboration avec le staff technique de

l'Equipe nationale A du Togo, dirigé par Monsieur Nibombé Daré. Cette décision fait suite à une évaluation objective des performances de l'équipe nationale, réalisée par le comité technique de la Fédération Togolaise de Football. Ce bilan a mis en lumière des résultats inférieurs aux objectifs fixés, notamment : la qualification du Togo à la phase finale de la CAN Maroc 2025, la réalisation d'un parcours honorable lors des éliminatoires de la Coupe du Monde FIFA United 2026 », souligne la FTF.

L'instance du football togolais, « tient à remercier Monsieur Nibombé Daré et l'ensemble de son staff pour les efforts consentis tout au long de leur mission à la tête de l'équipe nationale ».

Tout en rassurant les fans, la FTF déclare travailler sur la composition du prochain staff. « La Fédération Togolaise de Football rassure le public sportif togolais que le processus de renouvellement de l'équipe technique des Éperviers se fera dans les plus brefs délais, avec pour ambition de bâtir un projet sportif solide, compétitif et porteur d'espoir pour le football togolais. La FTF invite les supporters à rester mobilisés dans un esprit d'unité et de soutien aux Éperviers du Togo », conclut-elle.



38^e JOURNÉE NATIONALE DES SPORTS : Le Grand Lomé mobilisé pour la santé et le vivre-ensemble

La 38^e édition de la Journée nationale des sports (JNS), dernière de l'année 2025, s'est déroulée ce samedi 27 décembre 2025 au stade omnisports de Lomé, dans une ambiance conviviale et fortement mobilisatrice. Cette initiative nationale a, une fois encore, rassemblé autorités administratives, élus locaux et populations du Grand Lomé autour des valeurs de santé, de cohésion sociale et de bien-être collectif.



L'événement a enregistré la présence de hautes autorités, notamment le ministre de l'Administration territoriale, de la gouvernance locale et des affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, le ministre délégué chargé des Sports, Abdoul Fahd Fofana, le ministre de la Santé, de l'hygiène publique, de la couverture sanitaire universelle et des assurances, Jean-Marie Tessi, Madame le Gouverneur du District autonome du Grand Lomé (DAGL), les préfets d'Agoè-Nyivé et du Golfe, ainsi que les maires des communes du Grand Lomé, aux côtés d'une population sortie nombreuse pour prendre part à cette journée dédiée au sport pour tous.

Les activités sportives ont débuté par une course populaire dont le départ

a été donné au stade omnisports de Lomé. Le parcours a emprunté la rue Agoucon, le boulevard du Mono et l'avenue Sarakawa, en passant par le Monument de l'Indépendance, avant de revenir au point de départ. À l'arrivée, des séances d'exercices physiques animées par des coachs sportifs ont permis aux participants de poursuivre l'effort dans une atmosphère dynamique et inclusive. Au-delà de l'activité physique, la journée a été marquée par d'importantes séances de sensibilisation. Le Secrétaire général du ministère de la Santé, Dr WOTOBÉ Kokou, a entretenu les participants sur les maladies non transmissibles récurrentes, notamment le diabète, l'hypertension artérielle et les accidents vasculaires cérébraux (AVC), insistant sur l'im-

portance d'une pratique régulière du sport et de l'adoption de modes de vie sains.

De son côté, le Commissaire divisionnaire Tassa Agba, Directeur de la Sécurité routière, a sensibilisé la population sur les principales causes des accidents de la circulation, particulièrement en cette période de fêtes de fin d'année, appelant à la prudence et au strict respect du code de la route.

À l'issue de ces interventions, le ministre de l'Administration territoriale

et le ministre délégué chargé des Sports se sont adressés aux participants. Ils ont salué la forte mobilisation des populations du Grand Lomé, symbole d'une prise de conscience croissante de l'importance de l'activité physique pour la santé individuelle et collective, tout en réaffirmant l'engagement du gouvernement à promouvoir le sport comme un levier essentiel de santé publique, de paix sociale et de cohésion nationale. Instaurées par le gouvernement, les Journées nationales des sports visent

à promouvoir la pratique régulière du sport et des activités physiques, tout en contribuant à la lutte contre les maladies non transmissibles telles que le diabète, l'hypertension artérielle, les AVC et l'obésité.

La 38^e édition de la Journée nationale des sports s'est ainsi achevée sur une note de satisfaction, confirmant la place centrale du sport dans la politique nationale de développement humain et de bien-être des populations.

PAIX ET STABILITÉ DURABLES Les deux nécessités auxquelles Faure Gnassingbé jure fidélité

Dans un monde traversé par des fractures géopolitiques, des crispations identitaires et des incertitudes sécuritaires, le Togo avance avec une constance rare : celle de la paix comme socle du développement. Depuis plusieurs années, cette orientation n'est ni fortuite ni circonstancielle. Elle s'inscrit au cœur de la vision portée par Faure Gnassingbé, pour qui la stabilité durable n'est pas un acquis passif, mais une construction quotidienne, patiente et résolue.

Au Togo, la paix n'est pas réduite à l'absence de conflits armés. Elle est pensée comme un état d'équilibre social, politique et institutionnel, nourri par le dialogue, l'inclusion et la confiance entre les citoyens et leurs institutions. Cette approche explique la priorité accordée au renforcement de l'État de droit, à l'opérationnalisation des institutions de la République et à la promotion d'une gouvernance fondée sur la responsabilité partagée. Faure Gnassingbé a fait le choix d'une paix active, entretenue par des mécanismes de concertation permanents, de collaboration régionale et mondiale, où les divergences s'expriment sans rompre le lien qui unit.

Une priorité rappelée

À Luanda le 25 novembre, le président du Conseil l'a encore réitéré. Il faut une collaboration plus étroite entre l'Afrique et l'Europe afin de co-construire une paix durable sur le continent et dans le monde. Il n'est d'aucun intérêt pour n'im-

porte quel pays, selon le dirigeant, d'envisager son avenir de manière isolée. Il doit s'inscrire dans une dynamique collective pour répondre efficacement aux défis actuels qui sont notamment liés à la consolidation de la paix et de la stabilité. Le pouvoir public a fait savoir que « dans un monde marqué par la défiance et la fragmentation, la paix est redevenue un enjeu global, elle n'est plus un acquis, mais un combat quotidien et ce combat, l'Afrique et l'Europe doivent le mener ensemble. La sécurité africaine et la sécurité européenne sont indissociables ».

Dans cette quête, la jeunesse demeure un pion essentiel, estime-t-il : « L'Afrique et l'Europe doivent construire ensemble une architecture de paix complète et commune. Je veux rappeler que la jeunesse africaine sera nécessairement au cœur de cette architecture de paix. Former, écouter et impliquer nos jeunes, c'est investir dans la stabilité de demain, car la paix durable ne se décrète pas, elle s'apprend, se construit et se transmet ».

Suite de la page 6

accrue, notamment lors des déplacements nocturnes.

Elle recommande aux usagers de privilégier les moyens de transport sécurisés, de communiquer l'immatriculation des motos empruntées à un proche et invite les conducteurs de taxi-moto à ne pas prendre plusieurs passagers à la fois, surtout

en direction de zones isolées. Une attention particulière est également demandée à la gent féminine, cible privilégiée de certaines agressions aux conséquences souvent traumatisantes.

La Police nationale compte enfin sur la collaboration citoyenne pour éradiquer durablement ce fléau.

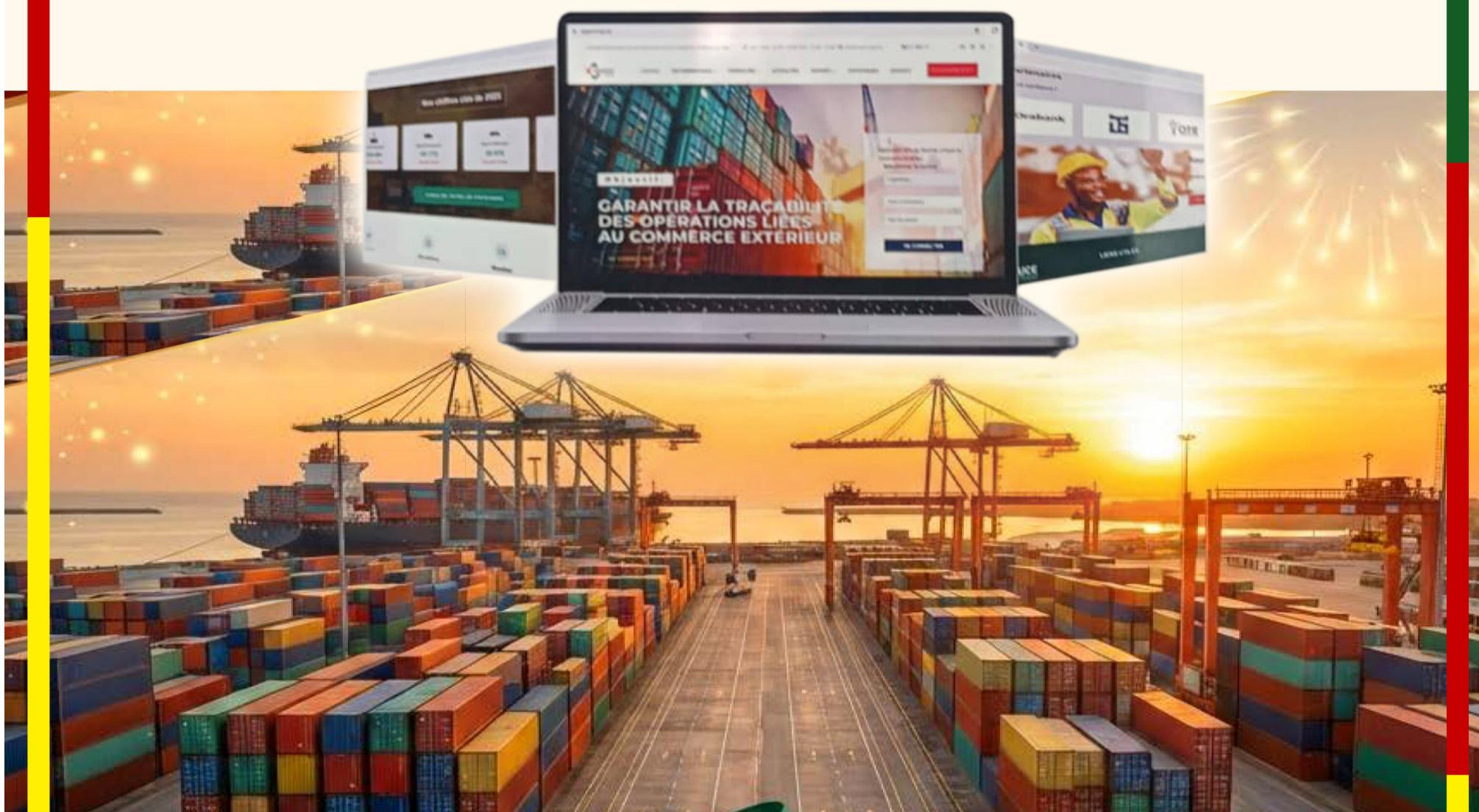
La cohésion nationale comme levier stratégique

La paix durable ne peut prospérer sans cohésion sociale. Le Togo, sachant bien cela, multiplie les initiatives visant à renforcer l'unité nationale. Programmes de développement équilibré des territoires, politiques sociales inclusives, attention portée aux couches les plus vulnérables, etc. Autant d'actions qui réduisent les fractures et consolident le sentiment d'appartenance à une même communauté nationale.

La décentralisation, progressivement mise en œuvre, participe également de cette logique. En rapprochant la décision publique des citoyens, elle favorise une gestion apaisée des territoires et renforce la participation de tous à la construction collective.

Sur le plan régional et international, Faure Gnassingbé s'est progressivement imposé comme un acteur crédible de la prévention des conflits. La diplomatie togolaise, fidèle à une tradition de neutralité constructive, privilégie la recherche de solutions politiques et le dialogue entre les parties en crise.

Cette posture renforce la stabilité intérieure du pays. En contribuant à la paix au-delà de ses frontières, le Togo protège également son propre espace national des effets de contagion des crises régionales. La sécurité est ainsi pensée comme un bien collectif, indissociable de la coopération et de la solidarité entre États.



En cette fête de Noël 2025, la SEGUCE Togo souhaite à tous ses partenaires, usagers et collaborateurs paix, joie et prospérité. Que cette période de partage apporte bonheur et espoir dans vos foyers.

Joyeux Noël à toutes et à tous!

www.segucetogo.tg

SEGUCE – Rue Gbaga – Quartier Ablogame – Lomé – Togo Tél. : +228 22 20 69 20 – support@segucetogo.tg